

**Fiche descriptive d'enquête statistique  
pour avis d'opportunité**

**L'enquête 2004 sur les flux routiers de marchandises franchissant les barrières alpine et pyrénéenne (enquête « Transit »)**

**1. Service producteur**

Service Economique et Statistique (SES) du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

**2. Intitulé de l'enquête**

Enquête sur les flux routiers de marchandises franchissant les barrières alpine et pyrénéenne (enquête « transit »).

**3. Objectifs généraux de l'enquête**

- Disposer d'informations homogènes sur les flux de transit de marchandises à travers la France (origine, destination, itinéraire emprunté et notamment points de franchissement des frontières, catégories de marchandises concernées), en renouvellement des opérations menées en 1992-1993 et 1999, quelle que soit la nationalité des véhicules.
- Disposer d'informations permettant d'éclairer les enjeux liés au franchissement des barrières naturelles alpine et pyrénéenne.

**4. Origine de la demande**

Renouvellement des enquêtes de même type réalisées en 1992-1993 et 1999, et s'insérant dans un dispositif global d'observation couvrant également la Suisse et l'Autriche en ce qui concerne la barrière alpine, avec le soutien de la Direction générale Transport – Énergie de la Commission européenne, dans un contexte fortement évolutif (nouvelle réglementation et tarification depuis début 2001 concernant la traversée de la Suisse, forte croissance des flux transpyrénéens).

**5. Principaux thèmes abordés**

- Caractéristiques techniques des véhicules et nationalité
- Caractéristiques des parcours routiers y compris l'itinéraire emprunté pour les véhicules en transit
- Nature de la marchandise et tonnage transporté.

**6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet, apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

Quoique pays de transit, la France n'a pas de dispositif statistique permanent permettant de suivre les flux de transit de marchandises à travers la France en ce qui concerne la route. En attendant que le système de suivi des transports de marchandises par route sur une base régionale soit totalement opérationnel dans les pays de l'Union européenne, seule une enquête «Transit » spécifique peut fournir les informations nécessaires pour la connaissance des trafics.

La focalisation de l'observation sur les flux transmontagneux permet par ailleurs d'être plus pertinent que les enquêtes à vocation générale quant aux problématiques alpine et pyrénéenne

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

- Champ : véhicules routiers comportant deux essieux avec roues jumelées à l'arrière, ou plus de deux essieux, et passant la frontière française aux points de concentration du trafic poids lourds au franchissement des Alpes et des Pyrénées, quelle que soit la nationalité des véhicules
- Enquête auprès d'un échantillon de véhicules, avec un taux de sondage de l'ordre de 1 %, soit de l'ordre de 70 000 véhicules.

**8. Période de collecte ; service réalisant la collecte**

Collecte réalisée en 2004 selon un plan de sondage étalé sur l'année et représentatif des types de saisons, de jours dans la semaine et de période dans la journée, sans doute par les Centres d'études techniques de l'équipement (CETE).

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

L'interrogation de conducteurs se ferait par interview, dont la durée devrait être de l'ordre de cinq à dix minutes.

**10. Groupe de pilotage**

Les travaux préparatoires de l'opération dans son ensemble (route et rail) ont démarré avec les partenaires susceptibles de participer au financement de l'opération : SES, direction des routes, SETRA, direction des transports terrestres, direction du transport maritime, des ports et du littoral, ADEME, DATAR ainsi que l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA), RFF et la SNCF. Pour ce qui est de l'enquête relative à la route, une consultation des représentants des transporteurs routiers sera organisée.

**11. Diffusion des résultats**

Publication des premiers résultats dans les notes de synthèse du SES puis réalisation d'un cédérom de données détaillées.